



RÈGLEMENT INTÉRIEUR

SORTIE FAMILLE 2025

Conditions d'inscription

- Résider à Louveciennes.
- Priorité donnée aux familles avec parents/enfants, grands-parents/petits-enfants.
- Pour les personnes seules, une liste d'attente sera établie selon le nombre de familles inscrites.

Documents à fournir

- Le coupon-réponse complété
- Le présent règlement signé.
- Le dernier avis de non-imposition pour bénéficier du tarif réduit.
- Le paiement doit être effectué avant la date de la sortie à la réception de la facture.

Article 1 – Inscriptions

Les inscriptions se font exclusivement auprès du CCAS et sont enregistrées par ordre d'arrivée.

L'inscription doit être réalisée par le responsable légal de la famille, muni des documents requis, durant les horaires d'ouverture de la mairie.

Si une famille confie la responsabilité de ses enfants à une autre famille pour la sortie, une attestation écrite d'autorisation devra être fournie.

→ Période d'inscription : du 16 juin au 18 juillet 2025, dans la limite des places disponibles.

→ Une seule inscription par famille est autorisée.

→Le règlement financier de la sortie doit impérativement être effectué avant la date de la sortie à réception de la facture.

Article 2 – Tarification 2025

Catégorie	Tarif Plein	Tarif Réduit (Non imposable)
Adultes	17,50 €	10,50 €
Enfants (12-18 ans)	11 €	8 €
Enfants (moins de 12 ans)	10€	Gratuit

Article 3 – Annulations

- En cas d'annulation de la sortie par le CCAS (conditions météo défavorables, nombre insuffisant de participants...), les familles seront intégralement remboursées.
- En cas d'annulation par une famille, aucun remboursement ne sera effectué sauf sur présentation d'un certificat médical ou d'un justificatif d'événement familial grave.

Article 4 – Déroulement de la journée

-

- Un(e) à deux accompagnateur(trice)s du CCAS seront présent(e)s lors de la sortie,
- Chaque parent reste responsable de la surveillance et de l'encadrement de ses enfants,
- Il est formellement interdit de manger dans le car,
- Le respect strict des horaires (départ et retour) est essentiel pour le bon déroulement de la sortie. En cas de non-respect des horaires, le car partira sans attendre et aucun remboursement ne sera fait.
- Un numéro de téléphone portable sera communiqué à chaque famille afin qu'il puisse être contacté en cas de souci.

Date :

Signature du représentant légal :